

FRAYSSE & ASSOCIÉS



MERCREDI 22 MARS 2017 - 14H30
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13

Experts :

Lots 1 à 8
Cabinet TURQUIN
69, rue Sainte-Anne
75002 Paris
Tél. : 01 47 03 48 78
eric.turquin@turquin.fr

Lots 10 à 15
Cabinet MARECHAUX
30, rue vaneau
75007 Paris
Tél. : 01 44 42 90 10
cabinet.marechaux@wanadoo.fr

Lots 18 à 38
Edouard de SEVIN Spécialiste
Tél. : 06 70 46 92 92
desevinconsulting@gmail.com

Lots 39 à 46
Michel VANDERMEERSCH
8 rue de Courty
75007 Paris
Tél. : 01 42 61 23 10
m.vandermeersch@wanadoo.fr

Lot 70
Françoise ROUGE
8, rue Lagarde
75005 Paris
Tél. : 06 03 93 23 76
francoise.rouge@gmail.com

Lots 48 à 51, 53 à 69,
71 à 80
Jean-Paul FABRE
10, Rue Charles Bonnet
1206 Genève
Tél. : 00 41 79 227 56 17
jpyfabre@bluewin.ch

Lots 81 à 85
Alexandre CHEVALIER
17, quai Voltaire
75007 Paris
Tél. : 06 76 49 16 83
info@galerie-chevalier.com



FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

TABLEAUX
SCULPTURES
ORFÈVRERIE
OBJETS D'ART
ET DE TRÈS BEL AMEUBLEMENT

PROVENANT PRINCIPALEMENT DE LA
COLLECTION DE MONSIEUR ET MADAME R.
D'UN AMATEUR D'ORFÈVRERIE
ET DE DEUX GRANDES COLLECTIONS FRANÇAISES

Dont la vente aura lieu

MERCREDI 22 MARS 2017 À 14H30

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 13 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

mardi 21 mars 2017 de 11H00 à 18H00

mercredi 22 mars 2017 de 11H00 à 12H00

Pas de rapport de condition pour les lots dont l'estimation est inférieure à 1 000 €.

Les descriptions sont données à titre indicatif, les états ne sont pas garantis.

Veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin du catalogue.

TABLEAUX ANCIENS



1



2

1
Ecole hollandaise vers 1700, suiveur de Balthasar van der AST
Corbeille de fruits sur un entablement - Corbeille de fleurs sur un entablement
Paire de panneaux de chêne, doublés.
8,7 x 16,3 cm
2 000 / 3 000 €

2
Ecole hollandaise vers 1660, suiveur d'Andries BOTH
Danse paysanne
Toile.
43 x 61 cm
Porte une ancienne attribution à Van der Valcke.
2 000 / 3 000 €



3



4



3
Pier Francesco CITTADINI (1616-1681), attribué à
Bouquet de fleurs dans un vase de bronze
 Toile. Restaurations anciennes.
 Cadre en bois sculpté et doré du XVII^e siècle.
 97 x 72 cm

4 000 / 6 000 €

4
Ernst STUVEN (1657-1712)
Pêches et raisins sur un plat posé sur un entablement drapé
 Paire de toiles, signées en bas à gauche.
 49 x 37,5 cm

6 000 / 8 000 €



5

Adam de COSTER (vers 1586-1643)

Jeune homme soufflant sur une planche de bois embrasée

Toile.

Restaurations anciennes.

67 x 50 cm

20 000 / 40 000 €

Provenance :

Collection privée, Angleterre, en 1959.

Andréa Burisi, Rome, jusqu'en 1981 (selon le catalogue de la vente Sotheby's).

Vente Sotheby's, New York, 17 janvier 1986, n° 76 (18 700 €) ; mention d'une lettre du Professeur Slatkes confirmant l'attribution de Nicholson.

Exposition :

Bordeaux, *La découverte de la lumière*, 1959, n° 139 (selon le catalogue de la vente Sotheby's ; nous n'avons pu consulter ce catalogue).

Bibliographie :

Nicholson B., *Candelight Pictures from the South Netherlands*, Burlington Magazine, May 1966, Vol. CVIII, pp. 253-254, note 10, illus. Fig. 56 (selon le catalogue de la vente Sotheby's).

Nicholson B., *The International Caravaggesque Movement*, 1979, pp.44, 108 (dimensions incorrectes).

Boy blowing on Firebrand. Two versions known : 1. Formerly A. Busiri Vici Collection, Rome, as Volmarijn. 68.5x15.5. N/ Fig. 56. 2. Museum, Dunkirk (1974/p.72 as Volmarijn, illus.). 72 x 60.

On pourra rapprocher notre tableau du *Jeune garçon au turban chantant à la lumière d'une chandelle* ; Nicholson 1989, vol. 1, p.100.



6

6
Elias Van Den BROECK (Anvers 1649-Amsterdam 1708)
Roses près d'un nid dans un sous-bois
 Toile, signée en bas à gauche.
 39,5 x 24 cm

3 000 / 4 000 €



7

7
Ecole française vers 1730, entourage de François LEMOYNE
Aurore et Céphale
 Toile ovale.
 105 x 85 cm

4 000 / 6 000 €

Ancienne attribution à Pierre Pigalle peintre du roi.

Bibliographie :
 Jean-Luc Bordeaux, *François Lemoyne and his generation, 1688-1737*,
 Arthéna, Paris, 1984, pp.97-99. Aucune des différentes versions ou
 répliques répertoriées par J-L Bordeaux ne correspond à notre tableau.

Notre tableau est en rapport, avec des variantes, avec la composition de
 François Lemoyne conservée à l'Hôtel de Ville de Versailles (toile, 100 x
 94 cm), commandée initialement par le duc de Bourbon pour l'Hôtel du
 Grand Maître à Versailles, en 1724.
 Selon J-L Bordeaux, il existe une copie du tableau de Lemoyne par Pierre
 Pigalle, frère du sculpteur et copiste du roi.



8
Jean-François DEMAY (1798-1850)
Une fête de village
 Toile.
 Signée en bas au centre et datée 1846.
 32 x 40 cm

1 500 / 2 500 €



9
Nicolas OZANNE (1728-1811) ou Pierre OZANNE (1737-1813), attribué à
Scène de port animé
 Dessin au crayon et lavis, signé OZANNE dans un ovale en bas à gauche (rousseurs et usures).
 14 x 21,5 cm
 Encadré.

600 / 800 €

TABLEAUX MODERNES



10
Pierre PUVIS DE CHAVANNES (1824-1898)
Etude pour « Marseille, Colonie Grecque »
 Dessin à la mine de plomb sur papier.
 19,5 x 25,5 cm
Exposition :
 Biennale des Antiquaires du Grand Palais, 1991.

600 / 800 €



11
Jean Gabriel DOMERGUE (1889-1962)
Portrait de jeune femme en buste
 Huile sur carton, signée au milieu à gauche et datée 1917.
 47 x 38,5 cm

3 000 / 5 000 €



12

Jean Gabriel DOMERGUE (1889-1962)

Portrait de jeune femme au chapeau

Huile sur carton, signée au milieu à gauche et datée 1917.

47 x 38 cm

3 000 / 5 000 €

13

Louis VALTAT (1869-1952)

L'ermite dans la neige

Huile sur carton maroufflé sur panneau, signée des initiales en bas à gauche.

Vers 1890.

39 x 46 cm

15 000 / 25 000 €

Un certificat d'authenticité de Louis André Valtat en date du 4 juin 1988 sera remis à l'acquéreur.

Exposition :

Rétrospective Louis Valtat, Musée des Beaux-Arts de Bordeaux, 19 mai-27 août 1995.
N°4 du catalogue, reproduit p. 59.

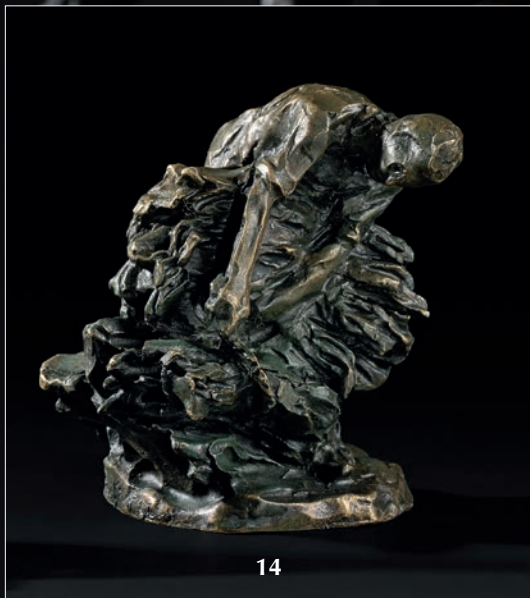
12



13

7

SCULPTURES



14

14
Jules Aimé DALOU (1838-1902)
Le botteleur à la faucille
Bronze à patine brune, signé.
Fonte à la cire perdue Susse Frères Editeurs Paris, marqué.
Hauteur : 10,5 cm - Largeur : 10 cm 600 / 1 000 €

15 (détail)





15



15 (détail)



15

Auguste RODIN (1840-1917)

Eternel Printemps

Premier état, taille originale - variante type B.

Épreuve en bronze patiné, signée Rodin sur le côté droit du rocher, porte le cachet Griffoul et Lorge / fondeurs à Paris / passage Dombasle à gauche de la terrasse.

Le Comité Rodin a indiqué que cette épreuve avait probablement été fondue entre 1887 et 1894.

Hauteur : 64,4 cm - Largeur : 69 cm

Profondeur : 39 cm

Estimation sur demande

Provenance :

M. Dufourny, Paris.

Galerie Bielle, Compiègne (vers 1971).

Collection privée.

Bibliographie :

Répertoriée dans les archives du Comité Rodin en vue de la publication du *Catalogue Critique de l'Œuvre Sculpté d'Auguste Rodin* actuellement en préparation à la galerie Brame et Lorenceau sous la direction de Jérôme Le Blay, sous le numéro 2008-1966B.

Un certificat du Comité Rodin, daté de février 2017, sera remis à l'acquéreur.

Conçu originellement pour surplomber *Les Portes de l'Enfer*, Auguste Rodin, décida très vite de ne pas y maintenir ce groupe à cause de la dissonance trop grande entre ces amants heureux et le tragique du sujet. Il

garda seulement le torse d'Adèle, que l'on retrouve à gauche du tympan. D'après Antoinette Lenormand Romain*, ce groupe, longtemps sans nom, semble avoir connu son existence propre, dès 1886. D'abord appelé *Le Printemps*, on voit apparaître le titre de *L'Eternel Printemps* pour la première fois en 1900. Il existe deux états ou versions de *L'Eternel Printemps*, un premier conçu vers 1884 et un second en 1898.

- Premier état, le nôtre, conçu vers 1884, fondu à une dizaine d'exemplaires par Griffoul et Lorge avant 1900 et pour lequel il y aura ensuite des fontes posthumes éditées par le Musée Rodin et fondues par Alexis puis Georges Rudier.

- Deuxième, d'après un marbre terminé en 1898 et qui servit de base à l'édition de bronzes dont Gustave Leblanc Barbedienne obtint de Rodin l'exclusivité de la réduction et de la reproduction pour vingt ans, le 6 juillet 1898.

Cette édition du deuxième état, en quatre tailles, nuisit au modèle d'origine qui ne reparut qu'après la mort du Maître avec ces fontes posthumes réalisées par le Musée Rodin.

Ces deux états diffèrent par la terrasse beaucoup plus importante dans le deuxième état et par la présence d'un élément de végétation qui soutient le bras gauche du jeune homme.

Du premier état, le comité Rodin, distingue 4 variantes, (A, B, C et D).

Le bronze que nous vendons correspond à la variante type B, caractérisée notamment par sa façade au modelé très nerveux.

Le comité Rodin répertoriait, dans ses archives, au moins cinq épreuves de cette variante, toutes réalisées du vivant de l'artiste.

*Voir Antoinette Lenormand Rodin, *Rodin et le bronze, catalogue des œuvres conservées au Musée Rodin*, Paris, 2007, Tome I, p.331 à 337.



16
Albert-Ernest CARRIER BELLEUSE (1824-1887)
La fileuse

Chryséléphantine. Bronze argenté et doré.
Repose sur un socle de marbre blanc veiné rose, signé en bas sur la terrasse.
Hauteur : 36 cm - Largeur : 10 cm - Profondeur : 10 cm

2 500 / 3 500 €
Spécimen ivoire. Conforme au règle CE 338/97 art. 2.v.mc du 09 /12/ 96. Spécimen antérieur au 1er Juin 1947, toutefois pour une sortie de l'union Européenne un certificat CITES est obligatoire et à la charge de l'acquéreur.



17
TIFFANY

Vase en verre marmoréen à imitation de l'Agate. La monture en bronze ciselé doré de style Rocaille avec son étiquette *GDTCO Tiffany favrile glass*.
Hauteur : 27,5 cm - Diamètre : 11 cm

5 000 / 7 000 €

COLLECTION D'ORFÈVRERIE
XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES
D'UN AMATEUR



LISTE DES VILLES CITÉES DANS CETTE COLLECTION

BAR-LE-DUC, BLOIS, BORDEAUX, CALAIS, CHARLEVILLE, MARSEILLES, NANTES, PARIS, SAINTES, SALINS.



18



21



19



23



22



20



18

18

Grande lampe d'autel en argent. Modèle de forme ronde pyramidale à double renflement ajourés de trèfles, de cœurs, d'ovales et de larmes. Elle est décorée en repoussé de feuilles, de têtes d'angelots encadrés d'ailes, de bouquets de fruits et de médaillons entourés de rocailles. Le plafonnier est repoussé de larges godrons autour d'un fruit entouré de feuilles en rappel sur la partie basse de la lampe. L'ensemble est sur un fond amati. Les trois chaînes sont composées de têtes d'anges en rappel à l'attache de la lampe dans un encadrement d'enroulements (montée à l'électricité).

Maître orfèvre Benjamin LECLERC, reçu en 1723.

Nantes, 1734-1735.

Poids brut : 4 900 g - Hauteur totale : 1 000 cm - Largeur : 40 cm
4 000 / 6 000 €

19

Pelle à sel en argent formant cuillère à moelle.

Poinçons difficiles à identifier.

France, deuxième moitié du XVIII^e siècle.

Poids : 17,11 g - Longueur : 13,7 cm
300 / 400 €

20

Fourchette de service en argent. Modèle uni plat, la spatule gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale. Initiales *TF* après les poinçons.

Maître orfèvre Jean GEORGES reçu en 1734.

Saintes, 1753-1754.

Poids : 115,67 g - Longueur : 24 cm
1 200 / 1 500 €

21

Cuillère à ragoût en argent, modèle uni plat dont la spatule est gravée du monogramme *P.M.*

Orfèvre ASJ indéterminé.

Probablement Bar-le-Duc, 1809-1819.

Poids : 118,57 g - Longueur : 27,7 cm
120 / 150 €

22

Cuillère en argent. Modèle uni plat avec un cuilleron queue-de-rat. La spatule est gravée des monogrammes *I.D* et *B.D.*

Maître orfèvre RP couronné surmontant un porc-épic.

Blois, vers 1720-1725.

Poids : 82,47 g - Longueur : 19,9 cm
100 / 200 €

23

Cuillère à olives en argent. Modèle uni plat, la spatule gravée d'armoiries surmontées d'un heaume de chevalier. La partie centrale du cuilleron est percée d'un quadrillage de fleurons à quatre pétales dans un entourage d'enroulements de feuilles.

Maître orfèvre Denis DESPORTES, reçu en 1715.

Paris, 1724-1725.

Poids : 133,53 g - Longueur : 31,2 cm
2 000 / 3 000 €



27

26



25



24

24

Boîtes à éponge et à savon en argent contenues dans un écrin. Modèles de forme cylindrique montés à baïonnettes posées sur des filets. Le couvercle est percé dans sa bordure d'enroulements de feuilles. La partie centrale est gravée des **armoiries d'alliance Durfort/Duras** surmontées d'une couronne de marquis en rappel sur chaque élément.

Maître orfèvre Claude Isaac BOURGOIN, reçu en 1779.

Paris, 1788-1789.

Poids : 232,04 g - Hauteur : 9,8 cm

2 000 / 3 000 €

25

Petite tabatière en argent uni de forme oblongue. Modèle à double couvercle avec une cloison centrale. Un des couvercles est gravé d'armoiries entre deux palmes surmontées d'une couronne et le second d'une devise *AT SPES INFRACATA* au dessus d'un globe. Au fond on peut lire *Charles earl of Hopetoun obit AD 1742*.

Travail anglais du XVIII^e siècle, sans poinçon d'origine.

Poids : 80,41 g - Longueur : 9 cm - Largeur : 2,8 cm - Hauteur : 3,1 cm

600 / 800 €

26

Cinq petites cuillères en argent. Modèle uni plat dont la spatule est gravée d'armoiries surmontées d'une couronne comtale accompagnée de deux lions en support.

Maître orfèvre Charles Louis FAYNOT reçu en 1769.

Charleville, dernier quart du XVIII^e siècle.

Poids : 113,82 g

80 / 100 €

27

Couvert en argent. Modèle uni plat, la spatule gravée *R.C.* (chocs sur le cuilleron).

Orfèvre Jean AUBERT.

Marseille, 1819-1838.

Poids : 96,28 g

50 / 80 €



28

Paire de petits flambeaux en argent. La base à contours accompagnée de rocailles qui se prolongent sur l'ombilic jusqu'à la base du fût. Ce dernier réalisé dans un mouvement dissymétrique entourant une rocaille, porte un binet reprenant la même composition.

Maître orfèvre difficile à identifier.

Paris, 1748-1749.

Poids : 1 098,04 g - Hauteur : 20 cm

15 000 / 20 000 €

Provenance :

Ancienne collection de Monsieur M.L, étude Tajan, reproduit et décrit sous le n°32 du catalogue de la vente du 9 novembre 1999.

Ancienne collection David Weill, étude TAJAN, décrit et reproduit sous le n°63 dans le catalogue de la vente du 24 novembre 1971.

Ancienne collection Arnold Seligman, galerie Charpentier, sous le n°106 de la vente du 4 Juin 1936.

Exposition :

Ont figuré sous le n°985 dans l'exposition du Musée des Arts Décoratifs de Paris en 1926.



29

Suite de douze couverts en argent. Modèle uni plat dont la spatule est gravée d'armoiries surmontées d'une couronne de baron.

Maître orfèvre Antoine WILLEMS reçu en 1715.

Calais, vers 1740.

Poids : 1 806,07 g

3 500 / 4 500 €



30

Douze couteaux, les manches en argent, terminés par un bouton.

Pour six, les manches sont gravés d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale. Lames remplacées au XIX^e siècle d'après les modèles du XVIII^e siècle.

Maître orfèvre Michel DELAPIERRE reçu en 1702.

Paris, 1717-1722.

Pour les six autres du même modèle une lame changée.

Maître orfèvre Jean CHEZELLE reçu en 1706.

Paris, 1726-1732.

Poids brut de l'ensemble : 1 449,84 g

10 000 / 12 000 €



29



30



31

Paire de saucières en argent de forme ovale. Elles posent sur un piédouche à contours prolongé de rocailles. Les deux anses à enroulement ajouré encadrent une coquille à leur base. Gravées sous un bec verseur d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne comtale avec des lions en support.

Maître orfèvre François THIEBAUD reçu en 1766.

Salins, 1772 (P).

15 000 / 20 000 €

Poids : 1 308,63 g - Longueur : 21 cm - Largeur : 16,2 cm

Provenance :

Vente à Lyon le 1 décembre 1992.





32

32

Plat en argent de forme ovale bordé de filets à bouts rentrés. Le marli est gravé d'armoiries surmontées d'une couronne ducale avec des griffons en support.

Maître orfèvre partiellement difficile à lire.

Paris, 1754-1755.

Poids : 718,90 g - Longueur : 35 cm - Largeur : 24,7 cm 500 / 700 €

33

33

Suite de quatre flambeaux en argent. La base ronde à contours se prolonge par une doucine décorée de canaux surmontés de filets agrémentés d'agrafes d'enroulements de feuillages. La doucine à canaux tors porte un fût composé de trois pans coupés décorés de coquilles, guirlandes fleuries, écailles de poisson, chutes de feuilles et agrafes. Le binet se termine par des oves.

A la base un cartouche gravé d'armoiries qui pourraient être celles de la famille Picot de Pleurant d'origine écossaise.

Maître orfèvre François RIGAL, reçu en 1720.

Paris, 1736-1737.

Poids : 3715,99 g

60 000 / 80 000 €

Une paire identique datant de 1735-1736 figure dans les collections du musée de Boston.

Provenance :

Ancienne Collection Chefdebien en 1939.

Ancienne Collection Guérault en 1925.



33



33



21



35

34

34
Dix petits couteaux, les manches croisés en argent, les lames en acier.
Travail étranger du XVIII^e siècle, probablement des Pays-Bas.
 Poids brut : 646,15 g 1 200 / 1 500 €

35
Six couteaux à fruits, les lames et les viroles en argent, les manches en
ébène.
Maître coutelier marquant d'un cœur couronné.
Paris, 1780-1781.
 Poids brut : 115,67 g 600 / 800 €





36

Paire de bougeoirs en argent et leur bobèche. La base ronde à contours en dégradé et agrafes se termine par des oves en rappel sur la base, la terminaison du fût et les bobèches. Le fût à six pans légèrement cintrés est décoré dans sa partie haute de mascarons. La base coquille est encadrée d'enroulements. A la base un médaillon, entouré d'une palme et d'un branchage, est gravé d'un mavelot surmonté d'une couronne comtale.

Maître orfèvre Eloi GUERIN, reçu en 1727.

Paris, 1748-1749.

Poids : 1 714,29 g - Hauteur : 28,5 cm

20 000 / 25 000 €



37



38

37

Plateau de présentation en argent de forme ronde. Modèle à six contours gravé au centre d'armoiries surmontées d'une couronne comtale accompagnées de deux oiseaux en support.

Maître orfèvre Gabriel TILLET reçu en 1703.

Bordeaux, 1746-1747.

Poids : 656,46 g - Diamètre : 27,6 cm

1 000 / 2 000 €

38

Aiguière en argent de forme balustre. Elle pose sur un piédouche bordé de filets enrubannés en rappel sur le corps et sur la bordure du couvercle à charnière. La partie basse est décorée d'une guirlande de laurier maintenue par des rubans noués. Un médaillon central, maintenu également par un ruban, est entouré de branches d'olivier. Le couvercle à charnière est agrémenté d'un fruit et son feuillage. L'anse en argent se compose d'un double enroulement accompagné de canaux.

Maître orfèvre François JOUBERT, reçu en 1749.

Paris, 1776-1777.

Armoiries surmontées d'une couronne comtale.

Poids : 906,07 g - Hauteur : 25,5 cm

6 000 / 8 000 €

PORCELAINE DE SÈVRES

ET DE LA CHINE



39

SEVRES

Confiturier couvert à double compartiments à plateau adhérent, décor polychrome de fleurs et de filets bleu et or sur les bords.

Marquée.

XVIII^e siècle.

Hauteur : 10 cm

300 / 500 €

40

SEVRES

Beurrer rond couvert à plateau adhérent, décor polychrome de fleurs et de filets et dents de loup or sur les bords.

Marquée.

XVIII^e siècle.

Hauteur : 7 cm

300 / 600 €

41

SEVRES

Deux sucriers ovales couverts à plateau adhérent, décor polychrome de fleurs et de filets sur les bords. Peignés sur les prises.

Marqués de la lettre-date *F* pour l'année 1759.

Marque de peintre.

Hauteur : 12,5 cm

500 / 800 €

42

SEVRES

Soupière à quatre pieds à décor polychrome de fleurs et de peignés et un couvercle. La prise du couvercle est en forme d'artichaut.

XVIII^e siècle (une anse restaurée).

Hauteur : 25 cm

800 / 1 500 €

43

SEVRES

Plateau à bord lobé, décor polychrome de fleurs, peignés et volutes or sur les bords.

Marqué de la lettre-date *C* pour l'année 1760.

Marque du peintre Denis Levé.

XVIII^e siècle.

Largeur : 28 cm

300 / 500 €

44

SEVRES

Glacière couverte **avec son intérieur**, décor polychrome de fleurs et de peignés bleus et filets or sur les bords.

Marquée de la lettre-date *q* pour l'année 1769.

Marque de peintre.

XVIII^e siècle.

Hauteur : 23 cm

1 200 / 1 800 €



45

**45
SEVRES**

Douze assiettes à décor polychrome de fleurs, modèle à la feuille de choux. Les ailes ornées de cartouches de fin peignés bleus, les bordures peignées or (usures à l'or, l'une d'elle restaurée).

2 000 / 3 000 €

**46
CHINE**

Vase à col et épaulement en porcelaine à fond bleu et décor or de volatiles sur fond de végétation et motifs floraux.

Epoque Kien-long.

XVIII^e siècle (usures à l'or).

Monté en lampe.

Hauteur : 45 cm - Diamètre : 17 cm

1 000 / 1 500 €

46



46

OBJETS D'ART
ET DE TRÈS BEL AMEUBLEMENT





47
Paire de lampes en albâtre laquée rouge et faux marbre.
 Hauteur : 43 cm - Diamètre : 19 cm 300 / 400 €



48
Vase ovoïde en verre soufflé bleu, le col en bronze doré comme les prises formées d'anses torsadées surmontant un masque féminin. La base formée de feuilles de laurier, piédouche reposant sur une base de marbre blanc. Travail probablement bordelais à la manière de Gouthière.
XIX^e siècle.
 Hauteur : 31 cm - Largeur : 18 cm 400 / 800 €



49
Lustre en bronze doré, en tôle et porcelaine à six bras de lumière portés par des rinceaux retenus par des cariatides aux corps partiellement feuillagés, ciselé de rosaces, tors, les binets perlés appliqués de guirlandes. Le centre à cannelures torsées foncé d'asperges de bronze, à la base une rosace de feuillage et calupet simulant une torche.
Style Louis XVI d'après un modèle de Pierre GOUTHIERE (petits accidents).
 Hauteur : 66 cm - Diamètre : 48 cm - Hauteur : 68 cm - Largeur : 52 cm
 2 500 / 4 500 €





47



51



50



51

50

Table de salle à manger en acajou et placage d'acajou reposant sur six pieds fuselés unis se terminant par des roulettes de bronze. Le plateau provient d'un seul et même morceau d'acajou ce qui en fait un meuble exceptionnel.

Attribuée à MOREAU.

Epoque Louis XVI.

Elle est munie d'une allonge en acajou et on joint quatre allonges en bois clair.

Hauteur : 72 cm - Largeur : 126 cm - Profondeur : 144 cm

8 000 / 10 000 €

Provenance :

Acquise auprès de la Maison Fabre.

51

Suite de huit chaises en bois relaqué mouluré, le dossier ajouré d'une lyre stylisée. La traverse supérieure en chapeau de gendarme, l'assise en raquette. Pieds fuselés à cannelures, ceux antérieurs rudentés.

Pour six, trace d'estampille de H. JACOB et jurande sur l'une d'elles.

Fin de l'époque Louis XVI.

Deux de style.

Hauteur : 87 cm - Largeur : 46 cm - Profondeur : 41 cm

Henri JACOB reçu Maître le 29 septembre 1779.

4 000 / 6 000 €



53



52

52

Groupe en terre cuite représentant un faune porté par des enfants. Contre-socle en bois laqué faux marbre gris Turquin.

Hauteur : 48 cm - Largeur : 37 cm - Profondeur : 20 cm 600 / 800 €

53

Table à jeux en acajou et placage d'acajou. Elle repose sur des pieds tronconiques à cannelures.

Estampille de VASSOU et JME.

Fin du XVIII^e siècle.

Hauteur : 71 cm - Largeur : 114 cm - Profondeur : 61 cm

2 000 / 3 000 €

Jean-Baptiste VASSOU, reçu Maître en 1767.

54

Lot de vingt-quatre jetons en ivoire dont dix teintés vert, **deux godets** et **deux bougeoirs** en métal argenté.

200 / 300 €



55

Suite de quatre fauteuils en acajou et placage d'acajou, le dossier rectangulaire encadré de colonnes détachées, descente d'accotoirs supportée par une balustre godronnée, les ceintures moulurées à rosaces. Pieds fuselés sculptés de godrons et bague.

Estampille de G. JACOB, sur deux d'entre eux.

Fin de l'époque Louis XVI.

Hauteur : 93 cm - Largeur : 52 cm - Profondeur : 50 cm

18 000 / 25 000 € les quatre

Georges Jacob, reçu Maître en 1765.

Les sièges que nous présentons font partie d'un mobilier dont on connaît une paire identique aux nôtres conservée au Musée Jacquemart André et provenant du château de Saint Cloud. Une autre paire identique, (voir fiche 117C dans la revue l'Estampille de Janvier 1980) estampillée également de Georges Jacob et portant des numéros d'inventaire du château de Saint Cloud.

D'une grande pureté de ligne, nos sièges sont influencés par l'anglomanie de cette fin du XVIII^e siècle. Selon G. Janneau, c'est vers 1789 qu'apparaît dans le cabinet des modes « un fauteuil nouveau » caractérisé par des colonnettes cannelées. Mais dès 1784, Jacob livrait pour la Reine Marie-Antoinette douze chaises à colonnes isolées et cannelures.

Nos sièges renvoient à l'ordre Toscan et les colonnes comme les supports d'accotoirs sont ornés de chapiteaux doriques. Les bras d'accotoirs présentent une courbe et coiffent d'un cylindre les supports d'accotoirs, reposant sur des bulbes godronnés, répertoire repris à l'envers sur les hauts des pieds.





56

Garniture de cheminée.

Cadran et mouvement de la pendule signés Vandersteen à Bruxelles.

Bronze ciselé à patine dorée et laque brune, enrichi de pierres facetées, de pierres rouges, d'émail.

Garniture de cheminée composée d'une pendule et de deux bougeoirs, chacun reposant sur un soubassement en doucine, dont les angles coupés sont accostés de palmettes de refend à enroulements forment les pieds, le tout enrichi d'un cabochon où sont accrochés des volutes et des guirlandes à chutes de fleurs, et des médaillons à jour renfermant trois miniatures représentant des portraits, des nœuds, des rubans croisés et des rosaces, sertis de strasses et de pierres rouges. Ces bases sont surmontées par un lion passant, respectivement à droite sur la pendule et l'un des bougeoirs et à gauche sur l'autre, en bronze à patine brune et dont les yeux sont ponctués par des pierres rouges. Les lions, caparaçonnés d'acanthes, supportent une pendule d'aspect circulaire, surmontée par une cassolette cannelée, sommée par un fruit d'acanthé, ainsi que les fûts des bougeoirs en balustre ornés sur les côtés de deux guirlandes de laurier et supportant les binets décorés d'un registre de feuilles lancéolées, de cannelures et à rebord perlé. Le cadran de la pendule, à chiffres romains pour les heures et arabes pour les minutes, est décoré de guirlandes de fleurettes et de roses peintes et accrochées à des fleurs de lis dorées. Au-dessus du cadran ainsi qu'à la base des fûts des bougeoirs est disposée une couronne royale fleurdelisée. Le portrait disposé sur le soubassement de la pendule représente un couple en buste, alors que les portraits présents sur les bases des bougeoirs sont ceux d'un jeune homme et d'une jeune fille, tous en costumes et à coiffures du XVIII^e siècle, rehaussés de cabochons en pierres rouges sertis de strass.

Bruxelles, dernier quart du XVIII^e siècle.

Pendule : Hauteur : 38 cm - Largeur : 23,5 cm - Profondeur : 12 cm

Bougeoirs : Hauteur : 20 cm - Largeur : 10 cm - Profondeur : 7 cm

Relativement méconnu, l'auteur de cette pendule pourrait être soit Michel Vandersteen de Mons en Hainaut, horloger de Son Altesse Royale, Monseigneur le prince Charles-Alexandre de Lorraine (1712-1780), gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, soit son fils Antoine-Joseph-Michel Vandersteen, né le 27 février 1761 de l'union avec Reine Delcourt. Ce dernier suivit en 1778-1779 une formation d'une année à La Chaux-de-Fonds, en Suisse, chez « le très expert maître-horloger en petit volume Abraham-Louis Brandt pour se perfectionner dans le métier, non seulement à finir les montres simples et ordinaires, mais aussi les cadratures et les répétitions »¹. De retour en Belgique, « Vandersteen fils aîné, comme il s'appela par la suite, allait être pendant de longues années à Bruxelles le correspondant de Brandt père et fils, maison horlogère fort importante de La Chaux-de-Fonds ». En 1792, il épousa Catherine Vandenhove (1787-1815) et de cette union naquirent quatre enfants : deux filles, Anne-Catherine (1792-1866) et Reine-Alexandrine (1793-1831) et deux garçons, Ladislas Mauduit Larive (1798-1857) et Jean-Arsaine, né en 1803, qui mourut l'année suivante. Vers 1803, on retrouve Michel Vandersteen père installé à Bruxelles. Il semble peu probable que son fils, Antoine-Joseph-Michel, ait travaillé lui-aussi pour le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, si on se fie à une *Chronique de Bruxelles*, qui mentionne que le 13 janvier 1793, « au cri de vive la République », les partisans de la Révolution française, avaient arraché de son piédestal la statue de Charles de Lorraine, pour poursuivre en précisant que « le plus acharné parmi ces forcenés fut un bossu nommé Vandersteen, fils d'un ancien horloger du prince Charles »³. On retrouve

1 Marius Fallet, « Les relations historiques de l'horlogerie suisse avec la Belgique. A propos de l'Exposition internationale de Liège », *La Fédération Horlogère Suisse*, La Chaux-de-Fonds, 30 avril 1930, p. 375.

2 Ibid.

3 Cité par Louis Hymans, *Bruxelles à travers les âges*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie éditeur, s. d. [1882], p. 274 et note 2.

Estimation sur demande



ce fils de Michel le 24 messidor an V [12 juillet 1797], lorsque le directeur du jury du tribunal correctionnel d'Escaut annulait, entre autres, le mandat d'arrêt « contre Vandersteen, prévenu de violences »⁴. Vraisemblablement suite à ces événements, il partit s'installer en France. Il habita entre 1798 et 1803 dans la commune de Montlignon, puis vint à Paris en 1815, où il décéda le 17 mai 1822 à son domicile, rue de l'Echiquier. Compte tenu de ces circonstances, il semble plus plausible d'attribuer notre pendule plutôt à Michel Vanderstenn qu'à son fils, peu enclin, vus ses penchants révolutionnaires, à réaliser un ensemble paré des attributs de la monarchie. En effet, la présence en nombre de fleurs de lis sur le cadran de la pendule et des couronnes royales sur celle-ci et sur les bougeoirs, indiquent avec insistance un ensemble ayant un rapport direct avec la famille royale et avec les événements survenus en France à l'époque révolutionnaire. Hélas, les portraits du couple ne sont pas assez précis pour pouvoir déterminer avec précision l'identité des personnages, aussi ceux des jeunes gens, effacés par endroits. Cependant, on remarque une certaine ressemblance entre les portraits de l'homme et celui de la femme avec le portrait du comte de Provence⁵, réalisé par Joseph Duplessis, vers 1778 (fig. a) et avec celui de son épouse, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, peint par Joseph Boze en 1785⁶ (fig. b).

Un modèle de dessin de pendule au lion attribué à François VION, voir Vergoldete Bronzen par Ottomeyer page 193 fig 3.11.6

Peut-être que notre garniture de cheminée avait été réalisée aussitôt après le 8 juin 1795, lorsque, suite à l'exécution de Louis XVI, de Marie-Antoinette et la mort du Dauphin, le comte de Provence en exil en Westphalie devint le dépositaire légitime de la couronne de France et prit le nom de Louis XVIII. Avait-elle été commandée par l'empereur François II du Saint-Empire, alors souverain des Pays-Bas autrichiens et neveu de Marie-Antoinette, comme un témoignage de la légitimité du comte de Provence ? Cependant, on ne peut retenir cette probabilité, non encore suffisamment étayée par des documents d'archives, autrement qu'une séduisante hypothèse de travail.



Fig. a
Joseph Duplessis, Portrait de Louis Stanislas Xavier de France, comte de Provence, vers 1778, huile sur toile, Chantilly, musée Condé, inv. PE 387



Fig. b
Joseph Boze, Portrait de Marie Joséphine Louis de Savoie, comtesse de Provence, 1785, pastel, Paris, musée du Louvre, inv. 25041

4 Arch. nat., AF*III, voir Pierre-D. Cheynet, *Les procès-verbaux du Directoire exécutif an V - an VIII...*, tome II, 11 prairial - 5^e complémentaire an V, Paris, Archives nationales, 2001, p. 108.

5 Chantilly, musée Condé, inv. PE 387.

6 Paris, musée du Louvre, inv. 25041.



57

Paire de colonnes de forme tronconique en marbre griotte mouluré sur une base carrée.

Fin du XIX^e siècle.

Hauteur : 169 cm - Largeur : 27 cm - Profondeur : 27 cm

2 000 / 3 000 €



58



57



58

Paire de vases en bronze ciselé doré et patiné, à mi-corps appliqués d'une frise de feuilles de vigne ajourée et imbriquée, les prises formées de masques de femme, la coiffure en sautoir. Ils sont surmontés de corbeilles de fruits supportées par des feuilles d'acanthe. La fausse coupe ciselée de feuilles de laurier alternées. Piédouche ciselé reposant sur une base carrée. **Fin du XVIII^e siècle** (percés pour l'électricité).

D'après le modèle de GOUTHIERE.

Hauteur : 53 cm - Largeur : 23 cm

Bibliographie :

Vergoldete Bronzen, H. Ottomeyer p. 259.

Catalogue de la Wallace Collection, planche 16.

8 000 / 12 000 €



59

Pendule à l'Amérique en bronze patiné et doré, l'Indienne coiffée d'une tiare de plumes, les yeux émaillés, les boucles d'oreilles en corail surplombe le cadran et le crocodile.

Le cadran signé *Dubuc Aîné à Paris*.

Fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle.

Hauteur : 48 cm - Largeur : 35 cm

12 000 / 18 000 €

Bibliographie :

Hans Ottomeyer et Peter Pröschel, *Vergoldete Bronzen*, p. 381.

Voir un modèle proche, vente FRAYSSE, Hôtel d'Evreux, le 24 Novembre 2016.

Nicolas-Pierre-François Dubuc, dit l'aîné, était actif dans la capitale de la fin du règne de Louis XVI aux premières années de l'Empire. Le modèle de la pendule à l'Amérique a été dessiné par Jean Simon Deverberie, le 3 pluviôse de l'an VII soit le 22 janvier 1799.

On retrouve le dessin à la BNF, cabinet des estampes le 30,50.

60

Paire de flambeaux en bronze patiné et doré formée d'Indiens aux yeux émaillés et portant des pendants d'oreille, coiffés d'une tiare de plumes tenant des cornes sinueuses torsadées sur lesquelles reposent les binets. La base ronde dorée repose sur trois pieds griffe. Il s'agit du grand modèle.

Fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle.

Hauteur : 55 cm - Largeur : 24 cm

6 000 / 8 000 €

A noter la grande dimension de nos flambeaux qui ont été livrés en deux tailles, nous présentons le grand modèle.

Voir un modèle approchant conservé au Musée François Duesberg à Mons.





61

Commode à vantaux

**Attribuée à l'atelier de David Roentgen à Neuwied ou à son entourage.
Fin du XVIII^e siècle.**

Bois résineux, acajou, placage d'acajou, buis, ébène, bronze doré, cuivre
Hauteur : 89 cm - Largeur : 150 cm - Profondeur : 60 cm

40 000 / 60 000 €

Bibliographie :

Hans Huth, *Roentgen Furniture, Abraham and David Roentgen, European Cabinet Makers*, Londres, 1974.

Rosemarie Stratmann-Döhler, *Mechanische Wunder Edles Holz. Roentgen-Möbel des 18. Jahrhunderts in Baden und Württemberg*, Karlsruhe, 1998.

Christian Baulez, *David Roentgen et François Rémond. Une collaboration majeure dans l'histoire du mobilier européen*, L'Estampille/L'Objet d'Art n°305, septembre 1996.

Achim Stiegel, *Präzision und Hingabe. Möbilkunst von Abraham und David Roentgen*, Berlin, 2007.

Michael Stümer, *Luxus, Leistung und die Liebe zu Gott. David Roentgen 1743-1807 Königlich Kabinettmacher*, Munich, 1993.

Antoine Chenevière, *Splendeurs du mobilier russe 1780-1840*, Paris, 1989.

D'aspect architecturé, cette commode ouvre en façade par deux vantaux délimités par deux pilastres soulignés soit par doubles rangs de trois cannelures en cuivre et par un dormant orné d'une chute d'acanthes en bronze doré. Ils sont décorés d'un arc surbaissé, centré par une clé à triglyphes et larmier en bronze doré, et reposant sur deux petits pilastres adossés dont les chapiteaux sont également en bronze doré, ainsi que les écoinçons à feuilles d'acanthé, disposés aux angles supérieurs des vantaux. Les montants du meuble, en pans coupés et formant une console en volute découpée jour en leur partie supérieure, sont ornés sur celle-ci de masques de lions portant un anneau dans la gueule, et en-dessous, sur la partie suggérant une gaine concave, d'une chute de fleurons d'acanthé accrochée par des rubans à une patère, le tout en bronze doré. Sur les côtés, des

panneaux rectangulaires creux sont flanqués par deux pilastres cannelés du modèle de ceux des vantaux, tous appuyés sur des soubassements moulurés et à ressauts, formant les cinq pieds du meuble réunis par de petites ceintures munies d'écoinçons en leurs extrémités. Chaque pied est orné de rectangles brettés en bronze doré. Le plateau plaqué en acajou est souligné par un jeu de filets marquetés en buis et en ébène et est ceint par une lingotière en quart-de-rond de cuivre doré. Les vantaux laissent découvrir deux groupes chacun de trois tiroirs superposés, munis de poignées en cuivre.

Par certaines de ses particularités de construction, par ses bronzes et par les matériaux mis en œuvre cette commode à vantaux s'apparente aux créations issues de l'atelier de David Roentgen, à Neuwied, vers la fin du XVIII^e siècle.

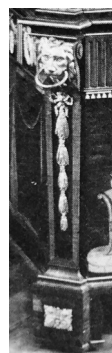


Fig. a (à gauche) : Détail du montant sur notre commode

Fig. b (au centre) : Détail du montant sur le secrétaire de Charles de Lorraine, 1776, Vienne, Museum für Angewandte Kunst, inv. H 269

Fig. c (à droite) : Détail du montant sur le secrétaire de Frédéric Guillaume II de Bavière, dit Neuwieder Kabinett, Berlin, Kunstgewerbemuseum, inv. O-1962, 24



Il s'agit notamment de la composition de ses montants, caractérisée par la partie supérieure formant une console en volute, sorte de poste en ressaut, découpée à jour (fig. a), qui se retrouve, ainsi que les protomés de lion et les chutes de bronze doré, sur deux meubles iconiques de Roentgen : le grand secrétaire en scriban à pendule¹, commandé le 27 août 1776 par Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens (fig. b) et son pendant, appelé le Neuwieder Kabinett, secrétaire monumental² que Roentgen et son atelier fabriquèrent entre 1777 et 1779 pour Frédéric-Guillaume II de Bavière (fig. c). Mentionnons également que dans la construction des bâtis des deux imposants secrétaires de Vienne et de Berlin le chêne est associé au bois résineux, cette dernière essence étant utilisée aussi pour le bâti de notre commode.

D'un aspect moins exubérant que les deux secrétaires, notre commode conserve cependant la composition architecturée caractéristique pour les meubles élaborés par Roentgen ou fabriqués sous sa conduite dans l'atelier de Neuwied ou par ses émules. Certains décors, tels les montants séquencés de triples cannelures disposées en deux registres sont quasi-identiques sur deux commodes formant secrétaire en cylindre, l'une conservée au musée de Berlin³ et l'autre au château de la Fasanerie⁴. Alors qu'on retrouve des éléments similaires sur des meubles plus simples en acajou issus de l'atelier de Roentgen, comme sur un bureau à caissons, qui présente les mêmes petites ceintures découpées à consoles en écoinçons que celles de notre commode, ou bien sur un autre bureau plat dont le frise du cartonnier est rythmée par des triglyphes en bronze, les deux faisant

partie de l'ameublement du château de Weissenstein (Wilhelmshöhe), près de Cassel⁵.

Fils du célèbre ébéniste Abraham Roentgen, David succéda à son père en 1772 et développa l'atelier familial parvenant à le transformer dans une vraie entreprise, qui employait à la fin du XVIII^e siècle plus de cent ouvriers. Avec un sens particulier du commerce il ouvrit des magasins à Paris, où il voyagea en 1774, puis en 1779, à Berlin et à Vienne et devint l'un de principaux pourvoyeurs de Catherine II de Russie pour laquelle il livra dès 1783 une importante quantité de meubles, comme le témoignait l'impératrice elle-même dans une lettre adressée à Grimm : David Roentgen et ses deux cent caisses sont arrivés sains et saufs, à point pour apaiser ma fringale... Il coordonna l'activité de son atelier pendant ses absences, dont les ouvriers assuraient les commandes pour ses magasins en Allemagne, en Autriche, en France et en Russie. Ce commerce prospère connut des revers à la Révolution, lorsque ses biens furent saisis à Paris et David Roentgen se vit obligé de rentrer à Neuwied, où son atelier fut à nouveau pillé par les armées révolutionnaires, en 1794. Réfugié à Gotha, puis à Berlin, il ne revint à Neuwied qu'en 1802. Le grand succès de ses meubles lui attira des imitateurs, tels Johann Gottlob Fiedler (v.1735-ap.1818) à Berlin, ou Gottlieb Holzhauser (1753-1794), qui travailla pour la duchesse Anne-Amélie de Brunswick, à Weimar, et dont une commode présente un décor de filets en bois clair et foncé similaire à celui du plateau de notre pièce⁶. D'autres meubles furent réalisés d'une façon très ressemblante par des ébénistes formés dans les ateliers de Roentgen, tels Johann Gottlieb Frost (1851-1814), qui s'installa à Paris dès 1779, ou bien Johannes Kilnckerfuß, qui exerça à Stuttgart, à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, enfin, Henri-Daniel Gambis, originaire lui aussi de Neuwied et qui s'installa à Saint-Petersbourg dès 1795, où il produisit pour la cour impériale jusqu'à son décès, en 1831.

1 Vienne, Museum für Angewandte Kunst, inv. H 269.

2 Berlin, Kunstgewerbemuseum, inv. O-1962, 24. Un troisième secrétaire de ce modèle, aujourd'hui dépecé, avait été acheté par Louis XVI en mars 1779, cité par Christian Baulez, "David Roentgen et François Rémond. Une collaboration majeure dans l'histoire du mobilier européen" in *L'Estampille/L'Objet d'Art* n°305, septembre 1996, p. 96-118.

3 Kunstgewerbemuseum, inv. 1904, 51 a, b, voir Achim Stiegel, *Präzision und Hingabe. Möbilkunst von Abraham und David Roentgen*, Berlin, 2007, cat. 27, p. 152 et fig. p. 153.

4 Museum Schloss Fasanerie, Eichenzell, inv. M 89, voir *ibid.*, fig. 27 a, p. 152.

5 Voir Michael Stümer, *Luxus, Leistung und die Liebe zu Gott. David Roentgen 1743-1807 Königlich Kabinettmacher*, Munich, 1993, fig. 65 et 67, p. 65-67.

6 Reproduite par Michael Stümer, *op. cit.*, p. 61.



63

62

Commode à portes en acajou et placage d'acajou mouluré à ressauts ou défoncements. Elle ouvre par deux vantaux découvrant trois tiroirs à l'anglaise. Les pieds tronconiques à moulures.

Ornementation de bronze ciselé et doré tels que masques, rinceaux feuillagés. Plateau de marbre blanc à gorge.

Travail d'Europe de l'Est ou Russie de la fin du XVIII^e siècle (accidents).

Hauteur : 88,5 cm - Largeur : 105,5 cm - Profondeur : 51 cm

10 000 / 15 000 €



62



63

Exceptionnelle paire de chenets en bronze ciselé et doré, ornés de vases antiques encadrés de têtes de faunes, surmontés d'une flamme. La partie médiane formée d'une frise de cercles imbriqués. La base appliquée d'un casque empanaché dans une couronne de feuilles de chêne en guirlande. Ils reposent sur six pieds à cannelures surmontés de rosaces et pomme de pin.

Attribuée à Philippe CAFFIERI.

Vers 1770.

Hauteur : 43 cm - Largeur : 42,5 cm - Profondeur : 69 cm

4 000 / 6 000 €

Pour des chenets similaires :

Vente Hôtel Drouot 17 juin 1981, n° 23.

Vente collection de l'hôtel Masseran

29 juin 2008, Osenat.



63





64

64

Pendule-urne en bronze ciselé et doré. Les anses en col de cygne. La base carrée.

Attribuée à GALLE.

Vers 1820.

Hauteur : 40,5 cm - Largeur : 16 cm

1 000 / 1 500 €

Claude GALLE (1759-1815), figure parmi les plus importants bronziers parisiens de la fin du XVIII^e siècle et de l' Empire.

65

Gaine formée d'une colonne en bois relaqué blanc et or formé de cannelures. Socle à pans.

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 104 cm - Largeur : 50 cm

600 / 800 €



65



66

66

Paire de candélabres en bronze ciselé et doré formés de vestales tenant au-dessus de leur tête une couronne d'où s'échappe trois bras de lumière formés de cornes d'abondance simulées. Elles reposent sur une sphère et colonne feuillagée. La base carrée.

Attribuée à Claude GALLE.

Epoque Restauration.

Hauteur : 65 cm - Largeur : 22 cm

1 500 / 2 500 €

Claude Galle reçu Maître Bronzier en 1784. Il collabore avec Antoine-André Ravier, il devient l'un des principaux fournisseurs de bronzes d'ameublement du Garde-Meuble, livrant de nombreuses pièces pour les châteaux impériaux, notamment Compiègne, Fontainebleau, le Grand Trianon, ainsi que pour les palais étrangers du Quirinale à Rome et de Stupinigi à Turin.



62



66



67

67

Pendule à cercles tournants en marbre blanc et bronze doré et patiné. Elle est composée d'un vase balustre posé sur un socle en marbre. Un angelot indique délicatement l'heure avec sa main. Deux cercles tournants indiquent les heures et les minutes. Belle décoration de bronze ciselé et doré comme les anses du vase en forme de serpents, les attributs militaires, couronnes, bas-reliefs sur le thème des divinités de l'eau.

Début du XIX^e siècle.

Hauteur : 71,5 cm - Largeur : 28 cm - Profondeur : 26 cm

8 000 / 12 000 €

Bibliographie :

Pendule provenant de la Collection au balancier de Cristal est représentée dans *La Pendule française*, tome II, Tardy, 1949, p. 288, N° 5.

The Metropolitan Museum of Art, New York, Harry N. Abrams, Inc., Publishers, New York.

Une pendule similaire est conservée au Métropolitan Museum de New York.



68

67

68

Bureau à cylindre en acajou moucheté et filets d'ébène. Il présente dans la partie supérieure un rideau à lamelles et deux portes surmontant des tiroirs. Le cylindre découvre des tiroirs et casiers ainsi qu'un rideau à lamelles, quatre tiroirs au centre dont un formant caisson. Pieds à cannelures. Il présente une ornementation stylisée de feuilles de lierre, rosaces, flèches.

Travail bordelais d'époque Louis XVI.

Hauteur : 208 cm - Largeur : 155 cm - Profondeur : 72 cm

8 000 / 12 000 €

Provenance :

Ancienne collection Jean-Pierre HAGENAUER.

Très certainement un meuble de commande pour un amateur. Le choix des essences de bois : le pin, le noyer, l'acajou moucheté, la sculpture des asperges tout à fait comparable à celle de l'armoire Louis XVI conservée au Musée des arts décoratif et du design à Bordeaux.



69



69

Paire de bergères en bois sculpté et doré. Le dossier en trapèze à colonnes détachées sculptées de cannelures, raies-de-cœur, rosaces, grattoirs, pieds fuselés à cannelures rudementées.

Estampille de J. AVISSE.

Epoque Louis XVI (éclats à la dorure).

Hauteur : 96 cm - Largeur : 51 cm - Profondeur : 48 cm

6 000 / 8 000 €

Jean AVISSE reçu Maître, en 1745.

Provenance :

Ancienne collection Honeberg.

Bibliographie :

Ancienne collection Biedermann d'après Jean Nicolay.

Voir *L'art et la manière des Maîtres Ebénistes français au XVIII^e siècle*, Jean Nicolay reproduite p. 40, Fig E.



68



69



70



72



70

Commode ouvrant à trois rangs de tiroirs galbés en « arbalète », entièrement et richement marquetée de fleurs et de jasmin (os), feuilles d'acanthé, rinceaux feuillagés, rubans, vases, socles, frises, dans des réserves géométriques délimitées par des filets doublés de petits filets noirs et clairs, sur fond de noyer brûlé et sur contre-fond d'olivier, sur le dessus et en façade, noyer et loupe de frêne sur les côtés, pieds antérieurs marquetés de fleurs.

Par Thomas HACHE (Toulouse 1664-Grenoble 1747).

Grenoble, vers 1715-1720.

Quelques manques, fentes et usures, pieds postérieurs modifiés.

Hauteur : 82 cm - Largeur : 130 cm - Profondeur : 65 cm

50 000 / 60 000 €

Provenance :

Collection particulière lyonnaise.

Bibliographie :

Voir un modèle similaire dans la forme et le décor dans *Le génie des Hache*, Editions Faton 2006, Dijon, pp. 230-231.

Thomas HACHE, un dessinateur hors paire.

Pour ce qui est de l'agencement des filets formant les réserves géométriques, le décor du dessus de cette commode n'a encore jamais été rencontré dans l'œuvre connu de Thomas Hache. En effet, si la forme de la réserve centrale est bien typique du Maître de Grenoble, ainsi que la façon dont elle est reliée aux deux médaillons qui l'encadrent, on ne retrouve plus les écoinçons trilobés rencontrés sur plusieurs modèles (*Le génie des Hache*, Editions Faton, Dijon 2006, pp. 198-201, 206, 208-210).

Ici, les médaillons sont flanqués de petites réserves en forme de mandorle

qui reçoivent un décor de feuillage stylisé. En outre, les filets qui les dessinent, poursuivent de part et d'autre un tracé complexe et totalement inédit formant des réserves asymétriques d'une grande modernité. Elles reçoivent, de surcroît, un placage d'olivier de fil qui fait écho au bel olivier choisi pour ses veines en forme de cœur et placé aux quatre coins du dessus.

Enfin, la grande réserve centrale est reliée à deux autres réserves en mandorle qui se prolongent en longs cartouches marquetés de fleurs et feuillages qui viennent se relier harmonieusement aux réserves asymétriques évoquées plus haut.

La complexité de l'agencement de ces filets illustre la virtuosité qui signe le talent créatif véritablement exceptionnel de Thomas Hache, fondateur à Grenoble de la célèbre dynastie d'ébénistes. Son style, souvent imité, est ici reconnaissable entre tous, notamment par la qualité des essences utilisées, comme l'olivier décliné dans toute sa magnificence, veiné et de fil sur le dessus et en frisure sur la façade.

Détail ornemental inédit : sur les côtés, les anses du vase fleuri sont formées par un ruban aux enroulements gracieux.

Talent reconnu par Pierre Gole, l'ébéniste du roi, Thomas Hache n'a eu de cesse de créer de nouveaux décors dont l'originalité première tient aux bois des Alpes dont il sut tirer toute la somptuosité, lui permettant d'imaginer un répertoire décoratif original dont les marqueteries florales présentent un naturalisme raffiné et reconnaissable entre tous.

NB : Thomas Hache emploie l'os plutôt que l'ivoire pour ses fleurs dites « au jasmin ».

Cette commode au décor inédit sera reproduite dans le tome 2 du livre *Le génie des Hache*, à paraître prochainement aux Editions Faton.



70



71

Paire de chaises en noyer mouluré à dossier cabriolet sculpté de fleurs, agrafes, crossettes, les ceintures mouvementées. Elles reposent sur des pieds cambrés.

Attribuée à NOGARET à Lyon.

Epoque Louis XV.

Hauteur : 92 cm - Largeur : 53 cm - Profondeur : 35 cm

600 / 800 €

Pierre NOGARET reçu Maître en juin 1745.

72

Paire de bergères basses à large dossier plat mouvementé entièrement capitonné. Les accotoirs détachés sinueux sculptés de coquilles et feuillages. Les ceintures mouvementées, au centre sculptées d'une coquille comme les traverses latérales.

Epoque Louis XV. (traverses doublées, usures et restaurations)

Hauteur : 94 cm - Largeur : 70 cm - Profondeur : 58 cm

3 000 / 6 000 €





74

73

Paire de fauteuils à dossier cabriolet en anse de panier, en bois mouluré et relaqué crème. Pieds fuselés à cannelures rudentées.

Travail provincial d'époque Louis XVI.

Hauteur : 89 cm - Largeur : 59 cm - Profondeur : 52 cm 400 / 600 €

74

Large scriban en acajou massif et noyer pour les montants postérieurs, galbé dans les deux sens sur les trois faces, les côtés à fortes moulures et défoncement, les traverses sculptées de feuillage à décor ajouré de part et d'autre d'une coquille. Il ouvre par cinq tiroirs sur trois rangs, l'abattant sinueux découvre un gradin à tablettes et six tiroirs dont un à casier. Ornementation de bronzes vernis.

Travail bordelais, époque Louis XV (accidents au piétement postérieur enté et dans les fonds, planche rapportée, un compas cassé).

Hauteur : 113 cm - Largeur : 130 cm - Profondeur : 63 cm 2 000 / 3 000 €

75

Lit dit « en chaire à Prêcher » en bois naturel mouluré et sculpté de fleurettes. Les chevets égaux mouvementés. Le ciel de lit également sculpté de fleurettes. Traverses mouvementées.

Travail provincial d'époque Louis XV (accidents, réparations).

Hauteur : 129 cm - Largeur : 114 cm - Longueur : 179 cm 600 / 800 €



73

76

Table volante en placage de bois de rose à encadrement d'amarante et filets se terminant par des grecques. Elle présente deux tiroirs en ceinture. Pieds cambrés.

Epoque Louis XV (manque la tablette d'entrejambe).

Hauteur : 71 cm - Largeur : 41 cm - Profondeur : 31 cm 600 / 800 €



76



75



78

77

Commode galbée dans les deux sens et sur les sur les trois faces en marqueterie de fleurs sur fond de bois de rose dans des encadrements d'amarante. Elle présente deux tiroirs sans traverse, celui du bas formant tablier. Plateau de marbre gris à bec de corbin (accidents).

Attribuée à P. ROUSSEL.

Epoque Louis XV (accidents, restaurations, quelques manques à la marqueterie).

Hauteur : 89 cm - Largeur : 130 cm - Profondeur : 62 cm

8 000 / 12 000 €

P. Roussel reçu Maître en 1745.

78

Paire de larges fauteuils à dossier plat en bois naturel mouluré et sculpté de crossettes, feuillages, coquilles sur le dossier, accotoirs sculptés. Les ceintures ornées au centre d'une grenade éclatée. Pieds cambrés.

Attribuée à Jean Baptiste GOURDIN.

Epoque Louis XV. (usures et accidents)

Hauteur : 94 cm - Largeur : 71 cm - Profondeur : 53 cm 2 000 / 3 000 €

J.-B. GOURDIN reçu Maître en 1748.



77



84

79

Encoignure en vernis Martin à fond noir ouvrant par une porte. Plateau de marbre Sainte Anne. **Epoque Louis XVI** (accidents).
Hauteur : 86 cm - Largeur : 73 cm - Profondeur : 47 cm 300 / 400 €
Lot appartenant à l'étude suite à sinistre.

80

Suite de cinq chaises à dossier plat en bois naturel sculpté, mouluré de volutes, agrafes, coquilles stylisées, pieds cambrés.
Epoque Louis XV (recouvertes de tissu rouge).
Hauteur : 92 cm - Largeur : 54 cm - Profondeur : 46 cm 200 / 300 €
Lot appartenant à l'étude suite à sinistre.

TAPIS

81

Tapis BELOUTCH

Chaîne et trame en coton, velours en laine. Le fond rouge est orné d'une multitude de petits médaillons et de motifs géométriques. La bordure principale rouge à successions de cartouches à motifs géométriques polychromes est encadrée de deux contre-bordures ivoire (bon état).

Nomades des régions frontières du Baloutchistan, de l'Afghanistan et de la Perse orientale, vers 1930-1950.

2,26 x 1,27 m

150 / 250 €

82

Tapis MOSSOUL

Chaîne et trame en coton, velours en laine. Le tapis est orné d'un double médaillon central polylobé ivoire et bleu marine à motifs géométriques polychromes, prolongés de deux pendentifs sur fond rouge à décor géométriques. La bordure principale bleu marine à étoiles multicolores est encadrée de quatre contre-bordures à guirlande de fleurs (usures et sauts de chaînes).

Nord-ouest de la Perse, vers 1930-1940.

1,97 x 1,25 m

120 / 160 €

83

Tapis BELOUTCH

Chaîne et trame en coton, velours en laine. Le fond rouge est orné d'un décor géométrique polychrome. Une bordure rouille à guirlande de motifs géométriques cerne cette composition. (Très nombreuses usures et accidents)

Nomades des régions frontières du Baloutchistan, de l'Afghanistan et de la Perse orientale, vers 1930-1950.

1,95 x 1,05 m

Tapis mécanique

Le tapis est orné de rinceaux fleuris, de cyprès, d'animaux et de volatiles sur fond ivoire.

La large bordure rouge à guirlande de fleurs polychromes et animaux est encadrée de quatre contre-bordures bronze et bleu marine à guirlandes de fleurs. (Bon état)

2,80 x 2,00 m

20 / 30 €

84

Tapis TEBRIZ

Chaîne et trame en coton, velours en laine. Le fond bleu marine est décoré de nombreux arbres fleuris stylisés où se nichent des volatiles. La large bordure rouge reprenant le même décor est encadrée de deux contre-bordures bleues à guirlandes de fleurs (bon état).

Nord-ouest de la Perse, première moitié du XX^e siècle.

2,74 x 2,00 m

500 / 700 €

85

Tapis FERRAHAN

Chaîne et trame en coton, velours en laine. Le tapis est orné d'un petit losange central ivoire sur un fond rouge à décor de palmettes stylisées polychromes. Deux bordures ivoire et rouge à guirlande de fleurs multicolores sont encadrées de six petites contre-bordures rouge et bleu marine (nombreuses usures).

Centre de la Perse, première moitié du XX^e siècle.

5,60 x 2,06 m.

400 / 700 €



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspres³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquelage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires⁴. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjudgé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :

Le tarif standard est de 26,60 % TTC soit 22,16 % HT et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT)

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU») :

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
 - soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
 - soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseilidesventes.fr>).

8 – Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La SVV FRAYSSE ET ASSOCIÉS déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe Du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record. Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

Online auction sales are organized on the Internet site www.drouotlive.com, which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom. The commercial partner of users of Drouot Live is the company Auctionpress³. Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot Live should take note and accept without any reserve the Terms of Use of this platform (www.drouotlive.com), which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots. On demand, a condition report will be provided for lots starting of an estimation above 1000 Euros.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parking or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded⁴. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with article L 621-2 of the French Monetary and Financial Code.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references or give a French check or signed credit card imprint for an amount corresponding at least to 30 % of the estimate value of the lot, two days before the sale. For certain sales additional financial guarantees may be requested as specified in specific sales conditions. If the ordering customer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the bank references, check or credit card imprint.

If the ordering client is declared to be the Buyer of the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized in case of failure to pay, to cash the check or use the bank references or credit card imprint for the use of total or partial payment of the hammer price and fees, increased by interests, costs, etc. as indicated below ("Default of payment").

FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word "Adjugé". At the instant the bid is accepted, the sale is perfect and irrevocable and the lots are under the entire responsibility of the Buyer. In accordance with Article L 121-21-8 of the French Commercial Code, the delay of retraction does not apply.

FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

3 – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:

The standard rate is 26,60 % including VAT (22,16 % without VAT) and for books 22 % including VAT (20,85 % without VAT)

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by «HEU»):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 5,5 % of the hammer price for art works and goods and items of collection and antiquities).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union. A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The buyer may pay by the following means:

- Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 10,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;
- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

4 – Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

5 – Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
- The payment of the difference between the initial hammer price and
 - either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
 - or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

6 – Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate.

7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

8 – VAT refund for trade european buyers

VAT registered businesses from France may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the shipping department within a delay of 1 month of the date of sale and if they provide their VAT registration number and proof that the property has been shipped to another EU country, in the respect of administrative rules and within one month of the date sale. SVV FRAYSSE & ASSOCIÉS will charge €50 for each refund processed.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modified in 2004, you have a right of access and rectification of information which concern you by contacting FRAYSSE & ASSOCIÉS. You may also object to the treatment of such information for legitimate purposes.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19

www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale

RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT
DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS



FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris